

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation

GC-561-AF

(I) Date du CPI

14/01/2025

(B) Date de 1ère Immatriculation

23/06/2017

(H) PERIODE DE VALIDITE du 14/01/2025 au 13/02/2025 INCLUS

attribué à : (C.1) LE COUVENT

89943231400016

PLACE DU MERCADIEL

46140 BELAYE

(D.1) Marque

RENAULT

(D.2) Type variante version

FW51J1

(D.2.1) Code national d'identification
du type (en cas de réception CE)

N10RENC533H344

(D.3) Dénomination commerciale

KANGOO

(E) Numéro d'identification du
véhicule

VF1FW51J158223307

(G) Masse du véhicule en service
avec carrosserie et dispositif
d'attelage (en kg)

1355

(J.2) Carrosserie CE

BB

(P.1) Cylindrée (en cm3)

1461

(Q) Rapport puissance/masse en
kW/kg (uniquement pour les
motocycles)

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

3000

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)	273 €	(Y2)	34 €
(Y3)	0 €	(Y4)	11 €
(Y5)	2.76 €	(Y6)	320.76 €

(F.1) Masse en charge maximale
techniquement admissible (en kg)

1950

(G.1) Poids à vide national

1280

(J.3) Carrosserie (désignation
nationale)

FOURGON

(P.2) Puissance nette maximale (en
kW)

66

(S.1) Nombre de places assises, y
compris celle du conducteur

2

(V.7) CO2 (en g/km)

112

(F.2)) Masse en charge maximale
admissible du véhicule en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

1950

(J) Catégorie du véhicule CE

N1

(K) Numéro de réception par type (si
disponible)

e2*2007/46*0006*36

(P.3) Type de carburant

G0

(S.2) Nombre de places debout (le
cas échéant)

(V.9) Classe environnementale

715/2007*2016/646EUR06

(F.3) Masse en charge maximale
admissible de l'ensemble en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

3000

(J.1) Genre national

CTTE

(P.6) Puissance administrative
nationale

5

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db
(A))

79

(X.1) Date de visite technique

09/01/2027

Pour le ministre et par délégation,

La déléguée à la sécurité routière

Florence GUILLAUME